

La Gazette de Prangins



Automne 2007 Numéro 11

La Municipalité pranginoise vous informe



La Gazette de Prangins

Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
tél. 022 994 31 13

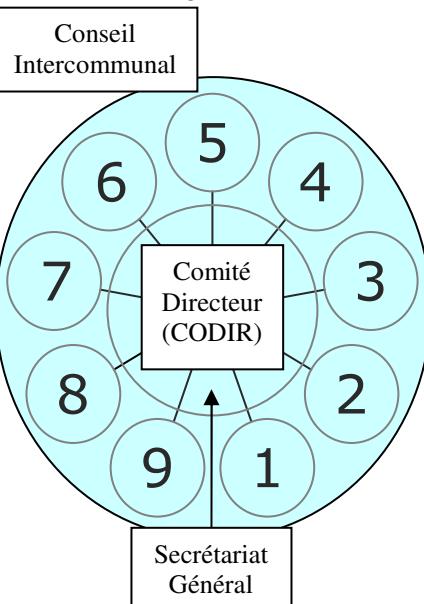
Délégué à l'information

Andres Zähringer
gazette@prangins.ch



Le Conseil Régional et sa commission « Sports et Loisirs »

Le Conseil Régional du district de Nyon est une association de communes. Il est composé d'un Exécutif (Comité directeur), d'un Légititatif (Conseil inter-communal) et d'un secrétariat. Vingt-cinq communes en font actuellement partie. Neuf commissions permanentes se penchent sur les divers aspects de l'activité de notre région.



1. Administration et affaires extérieures
2. Développement territorial
3. Mobilité et environnement
4. Infrastructures sportives et loisirs
5. Activités culturelles et sociales
6. Développement et promotion économique
7. Tourisme et patrimoine
8. Prévention et sécurité
9. Finances et ressources humaines

Parmi celles-ci, la commission « Sports et loisirs », présidée par M. P.-A. Couvreu, Syndic de Vich, vise à faciliter l'accès aux activités sportives, en particulier aux jeunes. Elle cherche également à harmoniser et optimaliser la gestion des infrastructures sportives. Elle souhaite aussi accompagner la mise en place de projets d'infrastructures régionales et identifier les besoins en équipements complémentaires.

Concrètement, le 1^{er} septembre dernier, la Fête du sport, initialement organisée à Nyon seulement, a connu une extension à Gland, Genolier-Begin et St-Cergue.

Enfin, le guide régional des sports intitulé « Et si je faisais du sport ! » recense 250 sociétés sportives de la région. Il est disponible au Greffe municipal ou sur: www.regionyon.ch

J.-J. Brügger, Municipal

INFORMATIONS OFFICIELLES

Pour compléter nos effectifs, nous cherchons :

patrouilleurs ou patrouilleuses scolaires rémunéré-e-s (retraité-e-s bienvenu-e-s)

Pour tout renseignement et inscription : M. F. PETERMANN, policier municipal, tél. 022 994 31 19



"Cabotage 2007" - Pirates d'Ouchy

La Confrérie des pirates d'Ouchy a été invitée à jeter l'ancre dans le port des Abériaux le 29 juin dernier, dans le cadre de son opération "Cabotage 2007". Il s'agissait, pour ces navigateurs émérites, de se déplacer à bord de La Vaudoise, en s'arrêtant pour un jour dans des ports du littoral lémanique.

Sur place, La Vaudoise s'est donc amarrée et la population du lieu a pu se rendre à son bord. Les pirates ont installé un lieu couvert où les visiteurs pouvaient se désaltérer et faire honneur aux produits du terroir vaudois. Les pranginois présents ont pu prendre le verre de l'amitié sur des tables fleuries par la Société de Développement de Prangins (SDP) et avec une animation musicale assurée par une délégation de la Fanfare de Nyon.



La tradition veut que la Commune qui reçoit la Confrérie lui remette un présent que celle-ci transmet à la commune suivante. Prangins a offert à la "Commune libre d'Ouchy" une réplique en chocolat de la Vaudoise, réalisée par un apprenti de M. Michel Rapp. Et notre commune a reçu de celle de Rolle, port précédent, une aquarelle représentant la Vaudoise et deux dessins de Pécub, illustrant Prangins et les Pirates d'Ouchy. Ces deux œuvres sont accrochées au restaurant des Abériaux.

Merci à la Confrérie pour son escale, et aux pranginois qui nous ont rejoints ce soir là pour leur présence.



J.-J. Brügger, Municipal

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Ateliers du 23 juin 2007 : une occasion donnée à chacun de s'exprimer

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de Prangins, la Municipalité a convié la population à participer à des ateliers d'aménagement du territoire qui avaient pour but d'explorer les domaines suivants : urbanisme et centre du village, mobilité et paysage.



Le samedi 23 juin, cinquante personnes habitant Prangins et intéressées à donner leur point de vue dans deux des trois ateliers proposés se sont réunies à la Maison de commune pour échanger leurs idées et leurs convictions durant une matinée qui s'est achevée devant un buffet préparé par M. Michel Rapp.

Objectifs et déroulement des ateliers

Les ateliers avaient pour principal objectif d'identifier ce qui, aux yeux des participants, constitue les **atouts** et les **contraintes** de Prangins dont il s'agit de tenir compte pour l'élaboration de son plan directeur.

Accessoirement, il s'agissait également d'inventorier les **préoccupations et questions** des participants relatives au développement régional, en référence notamment aux implications du Schéma directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN), ce schéma ayant fait l'objet d'une présentation en début de matinée.

Les personnes présentes ont été réparties en trois groupes, travaillant d'abord une bonne heure en parallèle, chacun sur l'un des trois domaines considérés. Un second «round» a ensuite permis aux participants de travailler chacun sur un deuxième domaine de son choix.



Chaque groupe était chargé de réaliser deux affiches sur le domaine considéré :

- l'une répertoriant les atouts et les contraintes de Prangins (en matière d'urbanisme, de mobilité ou de paysage) ;
- l'autre inventoriant les préoccupations et questions liées au développement régional (idem).

Au terme de la matinée, une demi-heure a été consacrée à la présentation des résultats de chacun des groupes à l'ensemble des participants par les rapporteurs recrutés parmi les membres de la Commission d'urbanisme : Dominique-Ella Christin, Pierre Hanhart et Christian Widmann.



Des experts pour répondre aux questions

Chaque groupe a pu s'appuyer sur un expert du domaine considéré : Bruno Marchand (architecte et urbaniste) pour l'urbanisme, Christian Jaeger (ingénieur en transports) pour la mobilité et Laurent Daune (architecte – paysagiste) pour le paysage. Les instructions pour le travail en groupes, la gestion du temps, l'encadrement méthodologique des groupes de travail, ainsi que l'animation des discussions en plénière, ont été assumés par Luc Vodoz, animateur de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.).

Résultats des ateliers

L'examen des affiches réalisées par les groupes de travail, ainsi que les notes prises par les trois experts, donnent une vision globale des avis, propositions et préoccupations des personnes présentes et reflètent les principaux aspects pertinents à retenir pour l'orientation du futur Plan Directeur Communal (PDCom).

Ce qui figure sous «atouts» peut être soit des atouts actuels effectifs, soit des atouts sous forme d'opportunités à exploiter dans le cadre du plan directeur. De même, les «contraintes» sont, soit des contraintes actuelles dont on a simplement fait le constat, soit des contraintes que le plan directeur devrait permettre de dépasser.

Quant aux questions et préoccupations, certaines d'entre elles concernent spécifiquement Prangins et l'élaboration de son plan directeur, mais d'autres se réfèrent aux enjeux liés au Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN), dont, en premier lieu, à la dite Route de Desserte Urbaine (RDU) et ses implications à Prangins.

Une connaissance plus approfondie des avis et des propositions des personnes présentes pourra être acquise lors d'une deuxième matinée d'ateliers prévue en janvier 2008. Des orientations y seront alors dessinées et des options choisies !



Climat attentif et ambiance conviviale

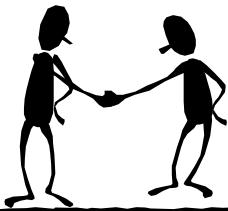
Au-delà des apports de contenu formulés par les participants à cette réunion, un dialogue ouvert et constructif s'est installé entre Pranginoises et Pranginois attentifs au développement de leur commune. Les quelques remarques formulées par les participants au terme de la matinée ont révélé une certaine satisfaction : ils se sont sentis écoutés même si de nombreux doutes et questions persistent. Les personnes présentes ont aussi exprimé des attentes quant à la suite des travaux – ce qui augure d'une bonne participation aux prochains ateliers.

Un regret : la génération entre 15 et 25 ans était peu représentée ...

Alors, avis aux jeunes qui seraient intéressés : bien que les prochains ateliers soient, en priorité, destinés au mêmes groupes et limités à une cinquantaine de participants, quelques places leur seront réservées ! Il suffit de s'annoncer au Greffe municipal.

BIENVENUE

A la rentrée d'août, deux nouveaux apprentis ont rejoint l'équipe du personnel communal. D'une part, **Jérémy CHAMBAZ** va suivre une formation d'apprenti employé de commerce, niveau élargi, au sein du Greffe municipal. D'autre part, **Arnaud CHALANDE** suivra, lui, une formation d'agent d'exploitation, tant auprès du service de Conciergerie que de celui de la Voirie et des Espaces Verts. Nous leur souhaitons à tous deux beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leurs activités futures.



Suite au départ à la retraite de M. José POZO, employé au Service de la Voirie et des Espaces Verts, l'Exécutif pranginois a engagé, en date du 1er avril 2007, M. **Urbalino DOS SANTOS**. Marié et papa de quatre enfants, il exerçait précédemment son activité dans le cadre d'un domaine agricole et arboricole.

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 22 juin 2007, le Conseil communal a essentiellement passé en revue la gestion de la Commune durant l'année écoulée (préavis No 18/07) et les comptes de la même année (préavis No 19/07), à la suite de quoi il a donné décharge à la Municipalité.

Cette séance était la dernière de l'année (qui va de juillet à juin). A cette occasion, un nouveau Président a été élu en la personne de M. **Gilles MAUROUX** qui succédera ainsi à M. **Georges SUTER**. Par ailleurs, diverses commissions permanentes ont été élues, dont vous trouverez la liste ci-après.

Commission des finances

Président : M. Jacques AUBERSON
Membres : M. Jacques ANTOINE
M. Michel AUGSBURGER
Mme Dominique-Ella CHRISTIN
M. Charles GUTOWSKI



Commission de gestion

Président : M. Michel DECURNEX
Membres : Mme Anita RIHS
M. Robert BERNET
M. Blaise CARTIER
M. Henry HAYMOZ
M. Frédéric MÜHLETHALER
M. Reynald PASCHE



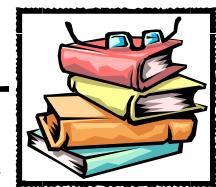
Commission de recours en matière d'impôts communaux

Présidente : Mme Ariane FISCHER
Membres : Mme Fabienne BORNAND
M. Walter HEDIGER



Commission de recours en matière d'informatique

Président : M. Blaise CARTIER
Membres : M. Daniel COROD
M. Yann HERVIEU
M. Philippe LEUBA
M. Frédéric MÜHLETHALER



Préavis

Lors de la séance du Conseil communal du 19 septembre 2007, la Municipalité a présenté les préavis ci-après. Tous deux ont été adoptés.

No 20/07 : Révision des statuts du Conseil Régional du District de Nyon.

Après quatre années d'activités, différents résultats obtenus, l'institution ayant démontré son utilité et sa légitimité, il s'agit maintenant de consolider son action. Les ajustements essentiels de cette révision de statuts concernent principalement deux domaines : le contrôle démocratique de la structure et le mode de financement.



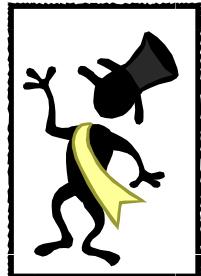
No 21/07 : Demande de crédits supplémentaires au budget 2007 pour un montant total de Fr. 205'000.--.

Depuis le 31 octobre 2006, date à laquelle le budget pour l'année 2007 a été adopté par le Conseil communal, plusieurs décisions politiques ont été prises par l'Exécutif et les projets ont évolué de manière à pouvoir être réalisés encore au cours de cette année. Les dépenses découlant de ces décisions sont, de ce fait, supérieures aux montants acceptés par le Conseil communal. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a soumis des demandes d'augmentation des charges pour les transports publics, le service informatique, les bâtiments et le service de l'urbanisme.

Combien de temps dure la fonction du Président du Conseil communal ?

Dans les communes à partis c'est facilement une année, par souci de tournus. A Prangins, deux règles se superposent :

La première, qui est la Loi, est que le Président est élu par le Conseil communal pour une année; ceci étant indéfiniment renouvelable. Un président pourrait donc théoriquement être réélu cinquante fois . . . Dans les années 60, un Président du Conseil communal de Prangins est resté effectivement une vingtaine d'années en fonction.



La seconde est une tradition, postérieure au cas cité, mais qui est magnifiquement respectée : le Président accepte un second mandat puis se retire. Ainsi chacun fait deux ans, et chaque législature de quatre ans a eu deux présidents.

Plus récemment, il a été convenu de tout décaler d'un an, de façon à profiter d'un président qui termine une législature et commence la suivante, en y apportant son expérience. Et le président suivant occupe les deux années centrales.

Dernier changement : les législatures dureront dorénavant cinq ans.

Les conseillers jugeront si la valeur du rythme qui a fait ses preuves tenait aux deux ans ou à la demi-législature. Dans ce second cas, il faudra que les prochains présidents restent entre deux et trois ans en fonction.

Georges Suter, Président sortant au 30 juin

Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2007 :

le jeudi **1er novembre** à 20h00
le mercredi **5 décembre** à 20h00

Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.



PS : Il est bien entendu que toute application de la tradition doit respecter la loi. En particulier le candidat, même à la prolongation de son mandat, doit être élu par le Conseil communal et s'il y a changement de législature, préalablement réélu comme conseiller par le peuple. Il y a aussi eu quelques exceptions, notamment par des départs prématurés de la Commune.

21 octobre 2007

Votations cantonales :

- *Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs*
- *Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003*

Elections fédérales :

2 membres pour le *Conseil des Etats* (1er tour) et 18 membres pour le *Conseil national*

25 novembre 2007

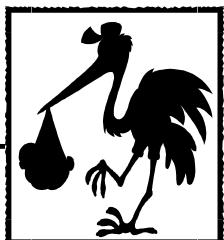
Elections fédérales : 2ème tour de l'élection au *Conseils des Etats* (sous réserve)

Elections cantonales : 3 jurés cantonaux (élection tacite, le nombre de candidats correspondant au nombre de sièges)



EN JOIE ET EN PEINE

Ils sont nés :



Vanessa NAVARRO-TAMPELLINI	le 8 juin
Alain VACHOUD	le 9 juin
Edion SINANI	le 19 juin
Maxime SCHMIDLIN	le 20 juin
Victoire PHILIPPE	le 8 juillet
Sam BLANC	le 18 juillet
Maxime et Alexandra SAUTELLE-SMITH	le 19 juillet
Krunoslav KRISTIC	le 29 juillet
Leandro BRÜGGER	le 6 août
Noa BOVY	le 15 août

Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

M. Marcel CONUS
M. Theodor NAEF
Mme Esther NOSSENT
M. Francis LIAUDAT
Mme Marguerite BOTTIN
Mme Dora JENT

le 22 juillet
le 5 août
le 19 août
le 21 août
le 25 août
le 20 septembre

Ses 85 ans :

M. Jean REYMOND

le 27 septembre



DES NOMS SUR DES VISAGES

Mme Madeline BRÜGGER est la responsable du réseau des Mamans de Jour de Prangins. C'est elle qui gère le réseau des mamans qui font le bonheur de nos petites « têtes blondes » en les gardant et en les occupant durant l'absence de leurs parents. Maman de trois enfants adultes et également grand-maman, elle a effectué une formation d'enseignante avant d'arriver à Prangins. Férule de bricolages, elle ne manque pas une occasion d'en préparer et, surtout, d'en faire bénéficier son entourage. Ces objets, à dévorer des yeux, peuvent, même, parfois être croqués avec délice. En effet, c'est avec grand plaisir qu'elle prépare et partage, biscuits, cakes, pains ou tartes.



Le responsable du Service Technique Communal (STC) a passablement sillonné la Suisse avant de venir s'établir, dans notre région voici 18 ans. Tant sur les autoroutes du Tessin que sur les chantiers dans le Jura, il a également œuvré au sein de bureaux d'ingénieurs. **M. Marino GIOVANNINI** est marié et père de deux enfants adultes. La responsabilité du Service technique implique qu'il gère, d'une part, la Voirie et les Espaces Verts, ainsi que la Conciergerie, mais, d'autre part, il est très souvent en contact avec des architectes, ingénieurs ou géomètres. Mordu de cuisine, il ne ratera pas une occasion de préparer des spécialités et de plus, souvent pour des grands groupes.